



LICENCE PROFESSIONNELLE DU CNAM** SCIENCES, TECHNOLOGIE, SANTÉ PARCOURS CONSEILLER FORESTIER Mention MÉTIERS DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FORÊT



DÉBOUCHÉS

- Conseiller forestier (techniques forestières et technico-commercial) dans diverses structures
- Gestionnaire forestier professionnel
- Aménagiste, responsable d'unité territoriale
- Chargé d'études, chef de projet, animateur en développement rural
- Enseignant, formateur

CONDITIONS D'ADMISSION

En apprentissage

La formation est accessible par la voie de l'apprentissage aux candidats de 16 à 29 ans ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel.

La formation est accessible aux candidats ayant signé un contrat de professionnalisation avec un employeur du secteur professionnel :

- Soit jeunes de moins de 25 ans
- Soit demandeurs d'emploi de plus de 26 ans

En formation continue

La formation est également ouverte aux personnes salariées dans le cadre d'un CIF, d'une période de professionnalisation ou prise en charge entreprise et aux demandeurs d'emploi en fonction des dispositifs en vigueur.

Avant l'entrée en formation, les candidats doivent :

- Soit être titulaires d'un BTSA Gestion Forestière ou équivalent
- Soit être titulaires d'un diplôme (ou parcours) universitaire dans des domaines similaires
- Possibilité d'accès par la validation des acquis de l'expérience

Les dossiers d'inscription sont acceptés toute l'année.

Les demandes sont traitées dans le mois et les convocations envoyées après l'entretien de positionnement

CONDITIONS MATÉRIELLES

- La rémunération dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage est assurée par l'employeur au salarié.
- Des aides à l'embauche pour l'employeur sont possibles selon les cas.

ORGANISATION ET DURÉE DE LA FORMATION

Cursus réalisé sur 12 mois en entreprise dont 16 semaines en centre de formation (600h).

La formation en centre débute en septembre et se termine en juin, avec des alternances entre centre de formation et entreprise par périodes de 2 à 4 semaines.



*En cours d'accréditation **Conservatoire National des Arts et Métiers

Le tarif

Le taux de réussite est de 96%.
Le taux d'insertion professionnelle globale est de 95%.
Le taux de satisfaction est de 88%



Cette formation adaptée permet de répondre à la demande des entreprises de conseil.

Les périodes dans une entreprise du secteur permettent aux candidats d'acquérir un bon niveau de pratiques professionnelles.

Cette expérience facilite l'insertion dans la filière.



CONTENU DE LA FORMATION //

Connaissances scientifiques et techniques :

- Sylviculture et exploitation forestière (réglementation, organisation, capacités de production)
- Connaissances techniques en gestion forestière
- Caractérisation des milieux et des peuplements forestiers
- Diagnostic de l'écosystème forestier (problématique de territoire, enjeux environnementaux et sociaux)
- Économie de la filière bois, politique forestière et du monde rural, commercialisation des produits
- Connaissance de l'entreprise : approche systémique de l'entreprise forestière et des systèmes forestiers
- Connaissances de l'anglais scientifique et technique
- Communication orale et écrite, relations interpersonnelles

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPÉES //

- Réaliser le diagnostic d'un territoire, de milieux forestiers, de la gestion forestière, de l'entreprise
- Identifier les attentes des acteurs de la filière forestière, dimensions économique, sociale, environnementale
- Accompagner les acteurs de la filière dans leurs prises de décisions
- Réaliser le suivi technique d'une action de gestion forestière
- Intervenir dans la gestion collective de projets
- Proposer un conseil et des solutions adaptées aux situations rencontrées en mobilisant les techniques de communication adéquates

ÉVALUATION / VALIDATION //

La certification repose sur les deux composantes suivantes :

- La réussite à des examens écrits ou oraux (7 unités d'enseignements) attestant l'acquisition des connaissances fondamentales et appliquées permettant l'exercice de l'emploi et des métiers référencés.
- La réalisation d'un projet tuteuré (2 unités d'activités). Ce projet donne lieu à la production d'un mémoire professionnel qui répond à une problématique de l'entreprise d'accueil. Ce mémoire est soutenu oralement devant un jury mixte constitué de professionnels et d'enseignants. La période en entreprise est évaluée en parallèle par une grille renseignée par le tuteur du candidat.

OBJECTIFS DE LA FORMATION //

- Assurer les différentes activités de conseil et de gestion des ressources forestière (production et commercialisation des produits forestiers, diagnostic des peuplements et de propriétés, conseil pour la conservation de la biodiversité)

La restauration est possible au centre et l'hébergement proposé aux apprentis



Pour les personnes en situation de handicap, contacter Virginie PARRENIN au 03 81 41 96 40. Un registre d'accessibilité des locaux est disponible à l'accueil.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
CFAA du Doubs et CFPPA de Chateaufarine
10, rue François Villon
25000 BESANÇON
Tél. : 03 81 41 96 40 - Fax : 03 81 41 96 50
chateaufarine.educagri.fr

le cnam
Bourgogne – Franche-Comté

